



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 20 décembre 2016

- Lieu Ti Lanvenec de 19 H 00 à 20 H 30

Présents :

Bernadette Moureau	Gilles Le Breton	Philippe Moureau
Cécile Becam	Hervé Cadalen	Roger Magueres
Christophe Kervella	Laurent Nouailhas	Sébastien élies
Corentin Le Guen	Michel Guquet	Sandrine Sevellec
Frank Charrault	Nathalie Le Breton	Stéphane Didailier
Frédérique Guilloux	Nicolas Cantin	Sylvie Kervella
Ghislaine Bergot	Olivier Jaouen	Sylvie Simon
Gilbert Bodénan	Paul Rioual	Yann Rathuy
Présent	Absent	Excusé

- Election de Philippe au bureau:

**Validée à l'unanimité**

- Evolution du contrat de Pierre :

Le contrat de travail de Pierre est de 35 heures et les heures supplémentaires sont majorées dès la 36<sup>ème</sup> heure. Depuis le début et par arrangement, Pierre travaille 38 heures et récupère 3 heures par semaine. Viennent s'ajouter à ces récupérations les heures supplémentaires liées aux animations (vide grenier, MLF,...). Nous avons énormément de mal à gérer ces heures supplémentaires.

### **Extrait du contrat de travail**

#### **Article 4 : rémunération et durée du travail**

*En contrepartie de l'accomplissement de ses fonctions, le salarié est rémunéré sur la base horaire du groupe 2 de la convention collective nationale du sport et pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures (soit 1421€ brut). Les heures supplémentaires que Monsieur JEZEQUEL Pierre serait amené à effectuer seront récupérées sur la base légale soit majorées de 25% de la 36ème à la 43ème heure, et de 50% à partir de la 44ème heure.*

*Cette durée hebdomadaire est modulable sur tout ou partie de l'année, dans la limite d'un tiers de sa durée. Pour le calcul de la rémunération, le nombre d'heures hebdomadaires de travail effectuées est réputé égal à 35 heures.*

*Cependant, Monsieur JEZEQUEL Pierre compte tenu de la nature de ses fonctions, prend l'engagement d'accepter tout changement du lieu de travail nécessité par l'intérêt du fonctionnement de l'association.*



Je me suis rapproché de Lionel Gravé qui gère le Groupe d'Employeur du Comité pour qu'il m'explique son fonctionnement pour les contrats types spécifiques à la CCNS (Convention Collective Nationale du Sport) et la modulation annuelle des heures.

Pour la modulation des heures (fichier séparé suivi d'activité Locmaria HB), j'ai rencontré Pierre et nous avons positionné ses heures de septembre 2016 à septembre 2017. Pour son contrat (fichier séparé) j'ai fait parvenir en début de semaine dernière au CRIB29 (comité départemental olympique et sportif qui gère les bulletins de salaire) un projet d'avenant afin qu'ils le fassent valider par un avocat. J'attends leur retour.

Par contre, je ne pense pas que nous allons faire l'économie de lui modifier sa classification. A ce jour, il est classifié en groupe 2 mais au vu des missions confiées, il faudrait le passer groupe3 (voir CCNS page 61).

Sa rémunération actuelle (avec charges patronale) est de 1885 euros et devrait évoluer à 1962 euros. Il faudrait prendre en compte une hausse du coût du salaire annuel d'environ 1000 euros. Se rajoutent à cette rémunération 100 euros de défraiements kilométriques.

De plus, nous devons négocier avec Pierre ses heures supplémentaires non prises.

**La modification du contrat est à valider par le bureau et le conseil d'administration ainsi que la hausse de salaire.**

## **Validé à l'unanimité**

### ➤ **Service civique :**

Nous avons passé deux contrats Service Civique avec Manon Gillouard et Quentin Boulouard. Leurs contrats ont démarré le 15 novembre et se terminent le 15 juillet. Le thème retenu est le handicap et ils doivent accompagner Pierre à construire le projet « Hand'Ensemble ». Ci-dessous, les thématiques de la Fédération.

**8 thématiques** ont reçu l'agrément national Service Civique FFHB: (cf. fiches pratiques thématiques)

- Education à la citoyenneté
- Accompagnement à la scolarité
- Parentalité
- **Handicap**
- Santé, bien être
- Environnement
- Solidarité par le handball
- Féminisation

Ils ne peuvent pas dans le cadre de leurs contrat intervenir sur de l'encadrement handball sauf événement spécifique lié au projet. Avec Pierre, nous avons pris le parti que de manière « bénévole » ils l'aideraient sur la partie animation. Leur première action s'est située par une animation pour le téléthon.



## ➤ **Projet associatif :**

### ✓ **Quels développements souhaitons-nous mettre en œuvre pour le club:**

En rapide, jour pour jour, je vous ai posé cette question il y a deux mois sans avoir de réponse. Alors, de manière un peu perso, je me suis mis en retrait du bureau, j'ai écouté, regardé, questionné les gens du club et des extérieurs.

Voici mon analyse qui vaut d'être partagée et ça c'est la version courte:

L'objectif du club est de faire du hand. Jusque-là OK. On est un club formateur. OK on a un salarié. OK et comme il faut le payer on fait des animations et un MLF qui fait trembler tout le monde quand il pleut! Le gens ont une bonne vision de l'organisation car c'est à peu près la même qu'il y a 15 ans et on a beaucoup de bénévoles. La ligue et le comité sont des maux nécessaires et le club vit dans une espèce autarcie.

L'association a à mon sens raté le virage de la professionnalisation car à partir du moment où un salarié a été embauché, il aurait fallu mettre en place une organisation à l'identique d'une entreprise avec des projets, des moyens et des ressources et des indicateurs.

**Soit un projet associatif :** Comme je n'ai rien inventé, voici une définition « googlisée »

### ***Qu'est-ce qu'un projet associatif ?***

*Il exprime les ambitions de la structure : il définit le cadre du plan de développement qui sera mis en place, en déterminant l'avenir de la discipline, au niveau local, départemental.*

*Bâtir un projet de club présente plusieurs **intérêts**, à savoir :*

- *Préparer l'avenir en tenant compte de l'attente des publics et en adaptant les formes de réponses;*
- *Avoir des objectifs clairs, partagés et réalistes;*
- *Disposer d'un plan d'action opérationnel et concret;*
- *Donner plus de sens à l'engagement de l'ensemble des bénévoles ;*
- *Créer une adhésion interne entre les dirigeants, les entraîneurs, les pratiquants, les parents... ;*
- *Affirmer la spécificité du club et favoriser les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés.*



Comment faire ? Autant dans un cadre professionnel, ça ne me poserait pas de problème autant dans un cadre associatif, je ne pense pas avoir les ressources suffisantes car là, il s'agit de fédérer 350 licenciés et les parents ; au bas mot 700 personnes. Alors j'ai gratté et j'ai trouvé l'association Bretagne Active. Quand j'ai eu Mr Paquier et que je lui ai expliqué notre problématique, il m'a dit que nous pouvions bénéficier d'un DLA pour notre démarche. Dispositif Local d'Accompagnement : Ils nous mandatent une entreprise qui nous accompagne sur notre projet associatif. Et c'est Bretagne Active qui prend en charge les 5000 à 6000 euros du coût de l'accompagnement. Comme le monde est petit ! il connaît Lionel Gravé et le groupement d'employeur du comité !

Si le bureau et le conseil d'administration valident ce projet de club, nous pourrions entrevoir de présenter un projet associatif à la prochaine Assemblée Générale.

Monsieur Paquier attend que je donne une date pour qu'il puisse rencontrer notre CA pour expliquer (mieux que moi) le DLA.

## Validé à l'unanimité

### ➤ Point licences :

Mention Licence	Sexe	Qualifie
<b>TOTAL</b>		<b>350</b>
Masculins	H	179
Féminin	F	171
Dirigeant	H	17
Dirigeant	F	5
Joueur + 16 ans	H	59
Joueur + 16 ans	F	40
Joueur 12/16 ans	H	59
Joueur 12/16 ans	F	62
Joueur - 12 ans	H	44
Joueur - 12 ans	F	64

### ➤ Point sportif :

Christophe



➤ Point finance :

DEPENSES	Cumul Nov 15	Cumul Nov 16	A/A-1	Ecart	Réal 15-16	Budget Prév 16-17
<b>Cumul Mensuel</b>	<b>82 750</b>	<b>106 621</b>	<b>22%</b>	<b>23 871</b>	<b>145 501</b>	<b>154 000</b>
<b>SANDBALL</b>	-	-		-	-	
<b>TRANSPORT</b>	2 705	1 870	-45%	- 836	8 558	8 600
<b>ARBITRAGE</b>	1 717	1 705		- 12	6 226	6 200
<b>FFHB</b>	-	-		-	-	
<b>LBHB</b>	-	1 173		1 173	130	150
<b>CFHB</b>	688	7 468	91%	6 780	1 005	1 500
<b>LICENCES</b>	13 149	5 888	-123%	- 7 260	20 352	21 500
<b>FRAIS ADM</b>	309	940		630	450	700
<b>Cotisation sociales</b>	3 930	4 020		90	8 113	8 100
<b>Frais postaux/télécom/intern</b>	760	434	-75%	- 325	1 067	1 100
<b>AMENDES</b>	-	-		-	-	
<b>ASSURANCE</b>	-	26	100%	26	541	
<b>SERVICES BANCAIRES</b>	171	136	-25%	- 35	171	
<b>CHARGES DIVERS GESTION</b>	27 050	44 000	39%	16 950	43 050	45 000
<b>ENTREES</b>	200	200		-	236	
<b>BUVETTE</b>	1 714	2 564	33%	850	5 788	6 000
<b>ANIMATION</b>	2 834	2 576	-10%	- 258	9 700	10 000
<b>MLF</b>	13 873	21 017	34%	7 145	13 873	19 000
<b>TOURNOIS</b>	110	274	60%	164	190	200
<b>REPAS</b>	15	237		222	15	300
<b>MAT SPORTIF</b>	1 489	121		- 1 368	2 307	2 500
<b>SALAIRES</b>	7 059	7 033	0%	- 26	14 047	14 100
<b>IND KM</b>	3 150	4 750	34%	1 600	7 250	7 500



PANNEAUX	1 687	-	-	- 1 687	1 854	
STAGES ARBITRES	140	-	-	- 140	178	200
STAGES JOUEURS	-	40		40	-	150
STAGES ENTRAINEURS	-	148		148	400	1 200
Total	82 750	106 621	22%	23 871	145 501	154 000

RECETTES	Cumul 15	Cumul 16	A/A-1	Ecart	Réal 15-16	Budget Prév
Cumul Mensuel	80 099	108 666	26%	28 568	142 176	154 000
SANDBALL	-	-		-	-	
LICENCES	31 888	37 364	15%	5 475	34 411	35 000
BUVETTE	1 043	1 914	46%	872	7 805	8 000
ENTREES	364	536	32%	172	552	750
TOURNOIS	-	96	100%	96	-	
REPAS	-	-		-	-	
ANIMATION	1 632	2 694	39%	1 062	11 006	5 000
MLF	16 617	33 185	50%	16 568	16 617	30 000
PEREQUATION	-	423	100%	423	-	
LIVRET	13 000	18 000	28%	5 000	39 679	45 000
SUBVENTIONS	8 555	9 685	12%	1 130	12 940	12 500
SURVETEMENTS	1 302	15	8579%	- 1 287	2 107	2 000
PR DIV GEST	38	-		- 38	38	50
STAGES JOUEURS	-	-		-	-	
REVERSEMENT DIVERS	1 850	2 040	9%	190	4 031	3 200
PARTENARIAT	3 750	2 630	-43%	- 1 120	12 930	12 500
LOCATION BARNUM	60	85	29%	25	60	
DDCOS	-	-		-	-	
Total	80 099	108 666	26%	28 568	142 176	154 000

➤ Programme des animations :



## Réunion N°1 Commission Animation – 12/11/16

Invités : Sandrine SEVELLEC, Bernadette MOUREAU, Johann RANNOU

### Ordre du jour : Création de la commission et Prévisionnel sur les événements Club à venir !

**Entrées** : Profiter des tickets de l'entrée pour faire un tirage au sort et faire gagner un lot à chaque match !

**Téléthon** :

Proposition de faire payer l'entrée 1 € toute la journée du samedi 03 décembre et de reverser tous les fonds au Téléthon - Autres actions éventuelles : Se mettre en relation avec les services civiques et Ti Lanvenec pour mettre en place cette action

**Vide-grenier** : prévue 11 décembre 2016 ; Plusieurs parties à gérer :

Crêpes (Fred et Bernadette s'en occupent) ;

Entrées (Sandrine gère avec les -18F) ; **Penser à réclamer fonds de caisse à Cécile**

Buvette (Essayer de responsabiliser Justine) ; Ajuster les commandes en fonction de Roger

Installation et rangement (Pierre et Johann)

Suggestions : pour récupérer le matériel CCPI le vendredi 09 : Bernadette et Gilbert + ???

Accueil des exposants tôt le matin... Pierre + Dom SIMON ? Philippe MOUREAU ? Hervé CADALEN ?

Actuellement 61 m de vendu, reste 180 m - Idée de tenir un stand pour le vide-grenier ?! Faire la demande auprès des parents des jeunes ??

**Sortie cinéma** : 19 décembre

**Galette des rois** : prévue le 08 Janvier

Entrée gratuite pour tout le monde ; prévoir invitation Club en même temps que les vœux de bonne année le tout sans réservation ! On table sur 70 personnes

Penser à réserver Kéralaurent pour pouvoir faire ça à l'issue des matchs

Penser à prévenir ECOLE DE HAND pour entrées des joueurs

**Pot des sponsors et Tombola** : en février à déterminer au plus vite !

**Repas Bénévoles/Club** :

L'idée du Kig Ha Farz semble compliquée à mettre en place et redondante au vu des autres animations écoles en place. La proposition d'un couscous ou d'une paëlla semble plus envisageable Bernadette et Sandrine s'occupent de faire les devis correspondants, afin de pouvoir estimer le coût d'un tel repas !

**Opération saucissons de Février à Avril**

**EBE** : du 06 au 09 avril

**France Police** : du 10 au 14 avril

**Tournoi EDH** : 26 Mai

**Sandball + AG** : 31 Juin et 1<sup>er</sup> Juillet

**Prochaine réunion de la commission prévue le samedi 03 décembre à 9h30**

### ➤ Infos :

Achat de matériel : Pierre est le seul lien avec Sport 2000. Il peut déléguer s'il a un empêchement, mais doit prévenir Jérôme le Directeur.

Buvette : Roger ne sera pas disponible en début d'année et délègue la responsabilité de la buvette à Fred et à sa femme (celle de Roger)

Planning des réunions de bureaux :



1er lundi du mois sauf événement

6 février

6 mars

3 avril

2 mai (mardi)

6 juin (mardi)